

PROGRAMMATION PEDT 2017/2018

CLASSES SCIENCES

1. **PARTENAIRES** : ébulliScience® met en place, depuis 1998, des actions de sensibilisation aux sciences et techniques à destination de tous publics. Site web: <https://www.ebulliscience.com/index.html> 209, avenue du général Frère 69008 Lyon. Tel : 04 78 74 52 84. Email: ebulliscience.lyon@gmail.com

2. **DESCRIPTION DU DISPOSITIF** :

- Public concerné : élèves du CP au CM2
- Objectifs : proposer à l'élève des expérimentations scientifiques lui permettant de pratiquer la démarche d'investigation, de formuler des hypothèses, décrire et argumenter.
- Descriptif : Classes sciences sans nuitées.

Durée : séjours de 2 jours (lundi et mardi de 9h à 15h30) et séjours de 1,5 jours (jeudi de 9h à 15h30 et vendredi de 9h à 11h30).

Lieu : école Olympe de Gouges, 209 avenue du général frère 69008 Lyon. **Encadrement** : deux médiateurs-trices ébulliScience®, il faut prévoir un-e accompagnateur-trice en plus de l'enseignant-e.

Nombre de classe par séjour : 1 classe.

Restauration : Les repas de midi se font sous la responsabilité de l'enseignant-e et de son accompagnateur-trice au restaurant scolaire de l'école Olympe de Gouges où enfants et adultes bénéficient du repas proposé. Le repas est offert à l'enseignant et aux accompagnateurs. Les repas des enfants sont comptabilisés et facturés dans leur école d'origine.

Calendrier : Il sera envoyé ultérieurement. Les enseignant-e-s dont la candidature aura été retenue s'engagent à accepter le séjour attribué quelque soit la date proposée.

Ils-elles seront invité-e-s à une **réunion d'informations** à ébulliScience® avant leur venue en classe sciences. **Informations complémentaires** : voir le document « Présentation des classes sciences »

3. **MODALITES DE FINANCEMENT** : Le séjour est pris en charge par la Ville de Lyon.

Participation de l'école: Transports (TCL ou cars non pris en charge par la Ville de Lyon).

Participation des parents : 1 ou 2 repas restauration scolaire par enfant au tarif habituel payé par la famille en fonction du quotient familial municipal. Un tableau restauration est à renvoyer 1 mois avant le séjour.

4. **PROCEDURES PARTICULIERES DE DEMANDE**

- Compléter une fiche action classe découverte
- Inscrire la demande dans le tableau récapitulatif. ne rien inscrire dans les coûts et demande de subvention.